



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 97423

Texte de la question

M. Jean-Claude Bois souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les inquiétudes exprimées par la Fédération des malades et handicapés (FMH) quant à la mise en place controversée des maisons départementales des personnes handicapés (MDPH) et des commissions des droits et de l'autonomie. Dans le Nord-Pas-de-Calais, plus de 16 000 handicapés mentaux sont pris en charge, accompagnés dans 300 établissements où travaillent 8 200 professionnels. Malheureusement, cette région subit un grave déficit d'accompagnement puisque pour trois handicapés à accompagner, un seul obtient l'accompagnement adéquat (domicile, soins, travail), un autre n'a qu'un accompagnement partiel et le troisième est inscrit sur la longue liste d'attente. Et cette situation s'est aggravée depuis que les modalités de prise en charge ont été modifiées par l'apparition des maisons départementales du handicap. Aujourd'hui, on ne connaît toujours pas quels sont les moyens financiers qui leur seront attribués pour leur fonctionnement. Il lui demande de bien vouloir lui préciser l'état d'avancement de ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bois](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (13^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97423

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juin 2006, page 6413